



Le Conseil de Surveillance de Guy Degrenne, qui s'est réuni le 3 décembre 2008, a approuvé les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre dernier sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il a par ailleurs indiqué que ces recommandations seraient complétées, au cours du premier semestre 2009, par une Charte de rémunération des mandataires sociaux et des cadres dirigeants du Groupe Guy Degrenne.

Communiqué du 10 décembre 2008

Pour toute information, vous pouvez vous adresser à la Direction Générale, 17 rue des Jonnières 91570 Bièvres.

Tél. : + 33 1 60 19 73 70